

## Séance du 10 juillet 2020

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle des fêtes communale sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

### Etaient présents :

M. Marie-Jean DOUYERE, Maire,

M. Yann LOLLIER, Mme Claudine NOUVELLE, M. Gilles GREAUME, M. Christian BRISSEZ, Mme Catherine AUZERAI-MUTA, M. Régis DELAMARE, M. Frédéric BARON, M. Marc DALIGAUX, Mme Corinne DUMONT-OUINE, M. Patrick BOURGEOIS, M. Christophe MENAGER, Mme Blandine BINET, Mme Betty SOMON, Mme Isabelle BREHIER, Mme Cassandra MENGUY-BAUER.

Étaient absents : Mme Florence DE MENECH, M. Éric DEZELLUS, Mme Caroline PERREU

### L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Désignation des Grands Électeurs
- ❖ Déplacement du skate-park
- ❖ Questions diverses

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Corinne DUMONT-OUINE a été désignée secrétaire de séance.

<b>DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS</b>
---

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L279 à L 293 et R131 à R148 ;

M. le Maire invite les membres du conseil municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des cinq délégués et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

1 liste a été déposée.

Ordre	LISTE
1	Marie-Jean DOUYERE
2	Florence DE MENECH
3	Yann LOLLIER
4	Claudine NOUVELLE
5	Gilles GRÉAUME
6	Blandine BINET
7	Frédéric BARON
8	Caroline PERREU

Il est procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Liste	Nombre de suffrages
Marie-Jean DOUYERE	16

**La liste obtient donc le nombre de sièges suivant pour représenter le collège des conseillers municipaux lors des élections sénatoriales :**

<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Marie-Jean DOUYERE	Blandine BINET
Florence DE MENECH	Frédéric BARON
Yann LOLLIER	Caroline PERREU
Claudine NOUVELLE	
Gilles GRÉAUME	

**DÉPLACEMENT DU SKATE PARK**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 14 bis relative aux délégations consenties au Maire,

Vu l'arrêté n° 2020/85 du 27 mai 2020 relatif à l'interdiction d'accès au skate-park,

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de l'autoriser à conduire les démarches nécessaires pour déplacer le skate-park situé rue de Wangen (parcelle AB585) à la rue du collège de Routot (parcelle ZB40).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires au déplacement du skate-park.**

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Yann LOLLIER demande si une pose de panneaux photovoltaïques seraient envisageables sur le toit de la cantine, à voir avec le SIEGE.

Madame Betty SOMON annonce qu'il n'y a pas de suppléant au conseil d'administration du collège.

Monsieur Patrick BOURGEOIS fait part de son étonnement face à l'utilisation des agents techniques de l'escabeau pour l'arrosage communal.

Madame Blandine BINET demande un compte-rendu quant à la distribution des masques, elle demande également quel est le bilan concernant les aînés.

Madame Cassandra MENGUY-BAUER, interroge sur la faisabilité des mariages actuellement, Monsieur le Maire lui indique que ces derniers sont possibles sous réserve du respect des mesures sanitaires.

Monsieur Frédéric BARON remarque qu'une erreur a été faite concernant les correspondants défenses, il demande à ce qu'ils soient mis à jour.

Claudine NOUVELLE indique qu'une commission urbanisme aura lieu prochainement, elle évoque également l'entretien des trottoirs.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h35.

Les signatures

Marie-Jean DOUYERE

Yann LOLLIER

Claudine NOUVELLE

Gilles GRÉAUME

Christian BRISSEZ

Catherine AUZERAI-  
MUTA

Régis DELAMARE

Frédéric BARON

Marc DALIGAUX

Corinne DUMONT-  
OUINE

Patrick BOURGEOIS

Christophe MÉNAGER

Blandine BINET

Betty SOMON

Isabelle BREHIER

Cassandra MENGUY-  
BAUER